

## CADRE D'UNE MISSION AUPRES DE LA DAREIC

### - REFERENT ACADEMIQUE POUR LA COOPERATION FRANCO-AMERICAINE ET CANADIENNE

La mission de référent académique pour la Coopération franco-américaine et canadienne s'inscrit dans la politique d'ouverture internationale de l'académie définie par Madame la Rectrice et mise en œuvre par la Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (DAREIC).

Le référent académique pour la Coopération franco-américaine et canadienne est chargé, sous l'autorité de la Dareic, du développement et du suivi des actions franco-américaines et canadiennes au sein de l'académie d'Orléans-Tours.

En collaboration étroite avec la DAREIC, le référent académique pour la Coopération franco-américaine et canadienne devra :

- **Conseiller** les établissements scolaires dans leur projet d'ouverture à l'international,
- **Accompagner** les établissements dans leur recherche de partenaires aux Etats-Unis et au Canada en collaboration avec les interlocuteurs identifiés au sein des autorités éducatives partenaires de l'académie,
- **Aider** les équipes éducatives à construire et mettre en place leur partenariat scolaire avec des établissements américains et canadiens,
- **Assurer la promotion** au sein de l'académie des accords éducatifs signés avec le département de l'éducation du Kansas et le district scolaire canadien de Red Deer,
- **Aider à la mise en œuvre** des axes de coopération éducative prévus dans les accords signés,
- **Informier** les enseignants sur les outils permettant de mettre en place des actions de mobilité, principalement virtuelle,
- **Publier** sur les pages Internet de la DAREIC les ressources et informations relatives à la coopération franco-américaine et canadienne,
- **Valoriser** les actions franco-américaines et franco-canadiennes en favorisant leur visibilité et la médiatisation des projets sur le site DAREIC,
- **Faciliter la mise en place** des perspectives de coopération éducative avec le département de l'éducation du Colorado et trois autres districts scolaires canadiens.

#### **Moyens :**

Dans le cadre de cette mission, le référent bénéficiera du remboursement de ses frais de déplacements, après avoir obtenu l'accord de la DAREIC.